



Inspé de l'académie de Créteil

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation



DU 4EAC

Expérience Esthétique et Éducation Artistique & Culturelle :
Approche éthique et écologique



Mention MEEF 4

Pratiques et ingénierie de la formation :
développer ses compétences en formation

<http://inspe.u-pec.fr>

 Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation
Inspé de l'académie de Créteil UPEC

 Inspé de l'académie de Créteil

 @inspe_creteil

Pratiques et ingénierie de la formation : développer ses compétences en formation DU 4EAC

Durée de la formation 1 an (Diplôme universitaire)

Lieux de formation Île-de-France - académie de Créteil (lieux culturels partenaires et Inspé - UPEC) pour les quatre périodes de formation en présentiel

Niveau de recrutement Bac+3 ou équivalent
Possibilité d'intégrer la formation après une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Niveau de sortie Bac+4 ; accès possible au M2 Art'Enact

Modalité de recrutement Sur dossier ou entretien ; public désigné par l'Éducation nationale

Modalité de formation Semi-présentiel. 60h en présentiel et 60h en distanciel

Modalité d'inscription Formation continue (FC)

«Aucun des grands défis auxquels est confrontée l'humanité ne peut être relevé comme il convient si ses dimensions culturelles sont ignorées ». « La dignité de l'homme exige la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix ... », Conférence générale de l'UNESCO, 1999.

«On constate un manque de médiation et de créativité partout, et dans les écoles en particulier. L'art est absent de notre vie et nous cédon à la violence», Yehudi Menuhin



PRÉSENTATION

Ce DU envisage l'éducation artistique et culturelle comme :

- Une éducation par l'expérience sensible pour contribuer à la formation des élèves et au bien-être (empathie, créativité, dialogue interculturel), attentive aux élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) ;
- une éducation ancrée dans des pratiques scéniques et les territoires, autour de partenariats co-construits dans une démarche collaborative et coopérative ;
- une éducation au fait de la recherche, dans ses différents champs théoriques (sciences de l'éducation, sciences du langage, sociologie, esthétique et sciences et technologie des arts, philosophie, neurosciences affectives et sociales, ...) avec une ouverture à l'international.

Il répond à un besoin de formation des acteurs de l'éducation artistique et culturelle : services de l'état, collectivités territoriales et structures culturelles ; artistes et enseignants ; éducateurs.

Il est ouvert aux questionnements sur l'éducation de demain.



OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES CONFORMÉMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE (RNCP)

Activités mises en place :

- Modules 1 et 4 : ateliers de pratiques artistiques réflexives basées sur l'expérience esthétique, la créativité et la rencontre avec des artistes et des professionnels. Les ateliers sont centrés la présence à soi aux autres et à l'environnement ;
- Modules 2 et 5 : participation aux séminaires, intervention dans les forums et appropriation des contenus d'articles scientifiques ;
- Modules 3 et 6 : concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'EAC.

Compétences visées

- Modules 1 et 4 : développer la créativité et la capacité à concevoir, animer et analyser des actions de formation auprès de publics scolaires mettant au cœur des démarches l'empathie, la bienveillance et les émotions ;
- Modules 2 et 5 : s'appropriier les cadres théoriques et les recherches en EAC pour concevoir son projet ;
- Module 3 et 6 : concevoir, mettre en œuvre et évaluer des parcours d'EAC transdisciplinaires et collaboratifs s'appuyant sur les arts de la scène.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Spécialisation dans la formation et la transmission aux acteurs de l'EAC ;
- conception et mise en œuvre des projets artistiques et culturels en partenariat ;
- complément à d'autres formations universitaires de la région académique sur la médiation culturelle, les inégalités scolaires et sociales, l'écriture et les pratiques muséales.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Construire une culture partagée de l'EAC pour des acteurs d'horizons différents ;
- partager une éthique de l'éducation artistique et culturelle permettant de mettre en œuvre la charte de l'EAC ;
- placer au cœur des projets l'expérience sensible pour contribuer à la formation des élèves et au bien-être (empathie, créativité, dialogue interculturel), en étant attentif aux élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) ;
- être capable de se situer dans les différentes approches théoriques de l'EAC et de s'inscrire dans une démarche de recherche-action ;
- découvrir et ancrer sa pratique dans les problématiques des territoires.



PUBLICS VISÉS

- Acteurs de l'éducation artistique et culturelle : artistes, enseignants, médiateurs culturels tout personnel de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture, fonctionnaires des collectivités territoriales, responsables des publics des structures culturelles mettant en œuvre des politiques EAC partenariales ;
- spécialisation pour des titulaires de Masters « médiation culturelle » ;
- spécialisation pour les titulaires du CAFFA et du CAFIPEMF.



Ont participé au DU 4EAC depuis 2021 :

- Des enseignant.e.s : (par ordre alphabétique de leurs disciplines) d'arts plastiques, de documentation, d'éducation musicale, d'histoire-géographie, de langues vivantes, de lettres, de technologie, exerçant dans des collèges ou des lycées des académies de Créteil, Paris, Clermont Ferrand, Nantes ; une éducatrice de rue.
- Des artistes, danseuses, comédien.nes, dramaturge, marionnettiste, metteur en scène, musicien.nes, slameuse ; ingénieurs du son, médiateurs culturels dans des associations.
- Les équipes du Centre National de la Danse de Pantin, de la Philharmonie de Paris, du Musée du Quai Branly, du Théâtre de la Cité universitaire internationale de Paris, du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, du Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, du Théâtre de la Tempête de la Cartoucherie de Vincennes. Ouverture à venir en direction des arts du cirque.

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

3 modules interdépendants à chaque semestre.

	Modules	Unités d'enseignement (UE)	Heures étudiants
SEMESTRE 1	Module 1	Pratiques artistiques. Danse et voix.	15h en présentiel
	Module 2	Connaissances institutionnelles et recherche. Forums et séminaire.	3h présentiel 15h distanciel
	Module 3	Co-construire et mettre en œuvre un projet collaboratif d'EAC.	12h en présentiel 18h en distanciel
SEMESTRE 2	Module 4	Pratiques artistiques. Petites formes théâtrales.	9h en présentiel
	Module 5	Connaissances institutionnelles et recherche. Forums et séminaire.	6h en présentiel 12h en distanciel
	Module 6	Co-construire et mettre en œuvre un projet collaboratif et coopératif d'EAC. Mise en œuvre et évaluation.	15h en présentiel 15h en distanciel comprenant un accompagnement spécifique à chaque projet

SPÉCIFICITÉS

Formation hybride : 60 heures en présentiel et 60 heures en distanciel, comprenant un accompagnement des projets (conception, mise en œuvre, évaluation).

Outils pédagogiques : ateliers, plateforme d'enseignement à distance, suivi individualisé des projets, tutorat collectif et individuel, séminaires et forums.

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE

3 moments en présentiel au début des vacances scolaires.

En 2024-2025 : 3 jours à l'automne (19, 21 et 22 octobre), 3 jours en hiver (15, 17 et 18 février), 3 jours au printemps (12, 14 et 15 avril), le 28 juin et un grand rassemblement le 29 juin 2025*.

*sous réserve des disponibilités des structures culturelles.

Des rendez-vous une demi-journée par mois en distanciel, de novembre à juin, et un accompagnement des projets.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Évaluation en contrôle continu (janvier 2025 et juin/juillet 2025) par validation d'acquis de compétences.

Session 2 en septembre 2025.

CANDIDATURE ET ADMISSION

Informations et calendrier sur <http://inspe.u-pec.fr>

Ouverture des candidatures du 26 février au 26 septembre 2024 sur eCandidat.
Parallèlement, envoyer une lettre de motivation et un CV à benoit.dumeny@u-pec.fr et rachel.roguin-druart@u-pec.fr.

Ce parcours est ouvert à toute personne justifiant :

- d'un Bac+3, d'une équivalence pour les détenteurs d'un diplôme étranger ou d'un diplôme d'état pour les artistes;
- d'une expérience d'enseignement ou d'une expérience professionnelle artistique ou de médiation culturelle (expériences qualitatives évaluées en commission lors de la candidature).

Les candidats non titulaires d'un Bac+3 peuvent faire une demande de validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP) permettant d'accéder à la formation (dossier accessible à l'inscription).

Pour plus d'informations, contacter :

benoit.dumeny@u-pec.fr et rachel.roguin-druart@u-pec.fr

Il est possible de bénéficier d'une prise en charge financière.

Les modalités diffèrent selon les statuts (intermittents, artistes, auteurs, salariés, autoentrepreneurs, indépendants, demandeurs d'emploi, etc.).

Les enseignants du premier degré doivent effectuer leur demande de mobilisation du CPF auprès de la DSDEN.

Les enseignants du second degré doivent adresser leur demande à l'école académique de formation continue (EAFC).

EAFC de
l'académie
de Créteil





CONTACTS

Responsables pédagogiques

- **Benoît Dumény** (Inspé de l'académie de Créteil-UPEC)
benoit.dumeny@u-pec.fr
- **Rachel Roguin** (Inspé de l'académie de Créteil-UPEC)
rachel.roguin-druart@u-pec.fr

Responsable de la mention 4

Caroline Viriot-Goeldel (Laboratoire Circeft-Escol, Inspé de l'académie de Créteil-UPEC)
caroline.viriot-goeldel@u-pec.fr

Secrétariat

Nathalie Cherifi

Tél. 01 49 56 37 44

master-meef4@u-pec.fr ou *du-meef4@u-pec.fr*

Scolarité

Tél. 01 49 56 37 37

scol-inspe@u-pec.fr